

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20240709-D2024-6-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2024

délibération :
D_2024_6_18

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 27

Votants : 32

Objet : Finances
Régularisation écritures
d'ordre non budgétaire
durée d'amortissement

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 09 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 02 Juillet 2024

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur CLEMENT Philippe

Pouvoirs :

Madame ARNAUD Magdalena a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc
Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Monsieur ONILLON Denis
Monsieur FRADIN Jacques a donné pouvoir à Madame GUITTON Sylvie
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame MICOU Corine
Madame TAVERNEAU Danielle a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre

Absent(s) : Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSAULT Annie, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur SIRAUD Pierre

Excusé(s) : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur FRADIN Jacques, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Considérant les anomalies constatées sur les exercices antérieurs concernant les durées d'amortissement

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité d'autoriser le comptable public à procéder aux écritures de régularisation pour opération d'ordre non budgétaire des actifs suivants :**

Compte à débiter	Compte à créditer	Numéro inventaire du bien	Année à régulariser	Montant
1068	202	GA-202-16-01	2016 à 2023	2 218,50 €
1068	202	VG-202-17-01	2022 à 2023	31 871,92 €
1068	202	VG-202-17-02	2022 à 2023	37 448,61 €
1068	202	VG-202-18-01	2019 à 2023	3 386,37 €
1068	202	VG-202-18-02	2020 à 2023	6 637,83 €
1068	21838	VG-21838-20-10	2021	949,15 €
1068	2183	VG-2183-17-11	2023	289,80 €

Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY



Emis le 09/07/2024
Publié le 12/07/2024
Transmis en sous-préfecture le 12/07/2024

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

